

LES FRESQUES SEXISTES ET OPPRESSIVES N'ONT PAS LEUR PLACE DANS NOS HÔPITAUX

La Fédération SUD Santé Sociaux se réjouit du rendu de la décision favorable du Tribunal Administratif (TA) de Toulouse qui a finalement donné raison aux associations féministes et au syndicat Sud Santé Sociaux Haute Garonne.

Cette action commune s'inscrit dans la lignée de toutes celles qui se battent depuis des décennies pour les droits des femmes et des minorités de genres mais aussi dans le cadre de la lutte syndicale et féministe qui vise à transformer en profondeur les mécanismes de domination et d'oppression dans la société et au travail : patriarcat, racisme, néolibéralisme.

Après une lutte de plusieurs semaines, menée par le Syndicat SUD du CHU de Purpan à Toulouse, ensemble avec les associations féministes ; il a fallu s'adresser à la Justice via un référendum-liberté tant les manquements de la Direction du CHU de Toulouse ont été consternants.

Le juge des référés a déclaré que cette fresque à caractère pornographie, *"représentant des agents du service public, hommes comme femmes, se livrant à des actes sexuels dans des situations humiliantes, porte une atteinte grave et manifestement illégale au droit, au respect de la dignité humaine de la femme et au demeurant à celle de l'homme"* et caractérise une situation d'urgence de nature à justifier l'intervention du juge du référé liberté et le décrochage de la fresque.

Suite au décrochage de celle-ci, la Fédération SUD Santé Sociaux apporte son soutien à SUD Santé Sociaux 31 et à celles et ceux qui ont dénoncé le harcèlement sexuel d'ambiance imposé par cette fresque et qui subissent intimidations, discréditations, insultes, et exclusion de la part de membre de l'association des internes.

Cette victoire locale est une première étape : nos revendications ne sont pas limitées au territoire local, elles concernent l'ensemble des services de santé, sur l'ensemble du territoire national.

Ensemble, faisons que ces décisions juridiques soient en vigueur non seulement dans les déclarations mais également dans les actions, les décisions, les réglementations, les lois.

La Fédération SUD Santé Sociaux poursuivra donc la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'hôpital.

Nous ne lâcherons rien jusqu'à la disparition de toutes ces fresques sexistes qui ont des conséquences graves en termes de risques psychosociaux et constituent un harcèlement d'ambiance dont les effets délétères sont avérés.

Paris, le 14 décembre 2021

